

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[123_Lettres de membres de l'Académie des sciences morales et politiques : 1839-1859](#)[Item](#)[Paris, le 21 juin 1840, Alexandre-François Vivien à François Guizot](#)

Paris, le 21 juin 1840, Alexandre-François Vivien à François Guizot

Auteurs : Vivien, Alexandre-François (1799-1854)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie des sciences morales et politiques](#), [Ambassade à Londres](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de la Justice \(France\)](#), [Recommandation](#), [Lettre de](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet. □

Présentation

Date 1840-06-21

Genre Correspondance

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 6, AN : 163 MI 42 AP 123 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Citer cette page

Vivien, Alexandre-François (1799-1854), Paris, le 21 juin 1840, Alexandre-François Vivien à François Guizot, 1840-06-21

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5503>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 05/05/2024

6/

Paris, le 25 février 1840.

MINISTÈRE

de la Justice.

Cabinet

du Garde des Sceaux.

Monsieur le très honorable Collège,

Je vous envoie enfin les actes que vous m'avez demandés. Ils sont faits attendre plus que je n'aurais voulu. Je m'en suis fait la peine, les compléter et vous savez d'ailleurs, par votre propre expérience, avec quelle peine on obtient des hommes les travaux qu'ils font de leurs occupations ordinaires.

Vous savez, cependant, Monsieur, comment je n'ai pas pu faire droit à la recommandation que vous m'avez adressée en faveur de M. Maurin. à ce droit suffisant, M. Chazot jugeait son titre de député qui devait être longé pour quelques choses et des raisons de dernière nécessité qu'il quittait au point que souffrait beaucoup de ses absences habituelles.

Je suis toujours fort heureux quand ils me font possible d'accomplir les devoirs que vous me faites l'honneur de m'adresser. mais vous savez quelles sont les difficultés de toute nature qui paralyse le bon vouloir d'un ministre et je suis sûr de vous qu'ils sont seuls à empêcher d'accomplir aux devoirs que vous voudrez bien m'exprimer.

Les décrets touchés à des termes. Les chambres de députés se terminent les travaux : ceux de la chambre des Pairs se prolongent pas. Pendant que nous avons à quoi laborieusement aux affaires intérieures, nous avons aussi de la loi, présente du sujet d'urgence législative que nous imprimons à nos intérêts extérieurs. grâce à cette impulsion ferme, légale et régulière les questions d'ordre et puis nous sommes fiers de nous pouvons espérer une solution heureuse. Nous

M. Guizot, Ambassadeur des Pairs à Londres.

vous flétrissent tous les jours des vices cette importante négociation confiée aux mains
les plus propres à en assurer le succès et votre concours si puissant est une des nos forces.

L'état de l'opinion est bien faitant. Le parti fait bien d'être dévoué, mais il s'agit
moins de voir que de prouver. J'espère que nous en aurons le moyen.

Le récit des bêtises de Lord Stanley doit paraître, si je ne me trompe, des bien grandes
difficultés qui proviennent surtout de l'absence d'argent. avec quel intérêt, nous avons
suivi les débats, les lentes parlementaires, qui nous reportent aux jours les plus agiles de votre
vie politique, je serais le plus glorieux, si vous n'étiez pas être en ce moment appelé à
rendre à la France des services qui agiteront une nouvelle lutte à nos existences déjà si
glorieuses.

Agitez, nous en aurons besoin, l'opinion de nos législateurs les
plus distingués et de nos députés attachés.

Votre